

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

EXTRAITS DE RAPPORTS SEMESTRIELS

EXTRAITS D'UN RAPPORT DE M. J. LIBERT

Ingénieur en chef Directeur du 5^e arrondissement des mines, à Namur.

SUR LES TRAVAUX DU 2^e SEMESTRE 1898.

Charbonnage d'Auvelais-Saint-Roch. — Installation d'un châssis à molettes.

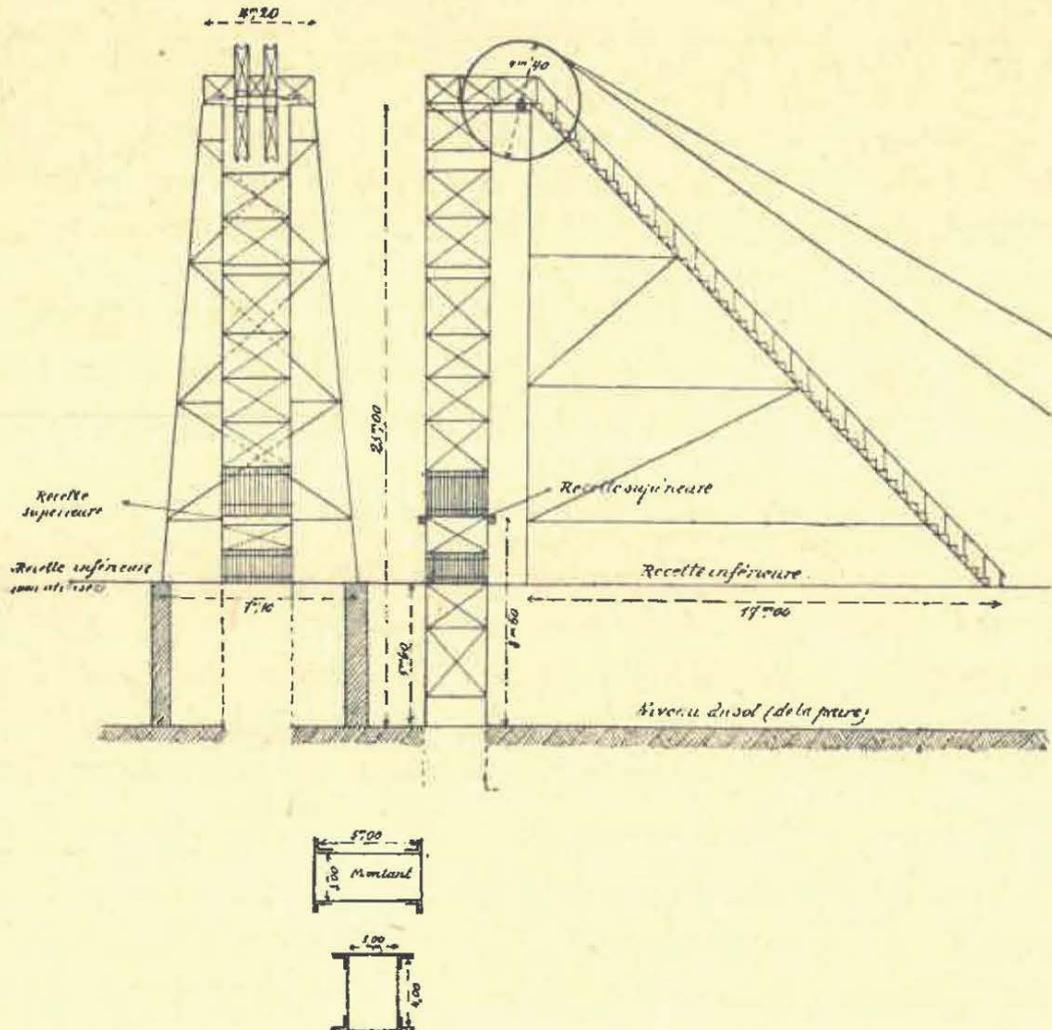
[62222]

On a terminé l'installation du nouveau châssis à molettes métallique. Ce châssis comprend un chevalement composé de deux montants et de deux poussards et un faux carré. Ce dernier est composé de quatre montants verticaux en fers cornières de 23 mètres de hauteur réunis entr'eux par des entretoises ou croix de St-André supprimées à la hauteur de la recette inférieure (niveau de la paire) du niveau d'assise (axe des bobines de la machine d'extraction, à 5^m.60 au niveau du sol) et de la recette supérieure (8^m.50) au dessus du sol). Ces ouvertures sont fermées par des barrières métalliques mobiles ou fixes.

Les montants et les poussards du chevalement sont inclinés et formés chacun de quatre cornières disposées au sommet d'un rectangle et reliées par des tôles pleines ou en treillis.

Les montants ainsi que les poussards sont écartés entre eux de 7^m.10 à la base et de 4^m.20 au sommet.

La distance comprise entre les pieds du montant et du poussard correspondant est de 17 mètres. Les poussards et montants sont reliés entr'eux par des entretoises et des croisillons. Le faux carré



ne fait pas corps avec le chevalement; il ne lui est relié que par sa partie supérieure.

Le bâti du chevalement se trouve au niveau de l'axe des bobines soit à 5^m.60 au-dessus du niveau du sol. Sur les poussards sont fixés des escaliers métalliques avec garde-corps permettant de se rendre près des molettes. Celles-ci ont 4^m.40 de diamètre et sont entièrement en fer avec joutes en forme d'U avec rebord. Leur axe se trouve à 23 mètres au-dessus du niveau de la paire.

Recherches de mines.

[62219 (493)]

La situation favorable du marché charbonnier a appelé l'attention sur diverses concessions houillères actuellement abandonnées et, pour plusieurs d'entr'elles, il est procédé à des études qui pourraient avoir pour conséquence leur remise en activité.

Des recherches d'un gisement prétendument important de lignite ont été effectuées dans la commune d'Oret. Le gisement aurait été reconnu sur 20 mètres de longueur et sur une épaisseur de 20 mètres sans que l'on ait atteint le fond de l'amas.

Des recherches ont été également effectuées dans le bois de Fagnolles appartenant au prince de Ligne à Fagnolles près de Mariembourg et qui auraient amené la découverte de minerais de plomb, de zinc et de fer. Cette propriété est contiguë à la concession de Dourbes octroyée le 27 avril 1850 au sieur Théophile Carlier-Dautrebaude à Huy, pour mines de plomb gisantes dans les communes de Dourbes et de Fagnolles sous une étendue de 426 hectares.

Ces recherches n'ont jusqu'ici consisté qu'en fouilles tout à fait superficielles à travers les terres végétales jusqu'aux têtes des bancs calcareux ou peu profondément dans ceux-ci; on a trouvé dans ces derniers quelques beaux échantillons de calamine très riche. Dans un puits profond de 7 à 8 mètres dans le calcaire frasien, on a découvert, disséminés dans la roche, un certain nombre de cristaux de galène.

Des recherches ont été effectuées pour minerai de cuivre en la commune de Vielsalm pendant une quinzaine de jours seulement au commencement du semestre écoulé et n'ont pas été reprises. Elles ont consisté dans le creusement de deux petites tranchées à ciel ouvert ou plus exactement dans l'abatage de quelques mètres cubes de roches affleurant dans la cote escarpée bordant la rive droite de la Salm. Ces roches appartiennent au système salmien du terrain ardennais et sont constituées par des schistes passant à un grès fort dur traversé par des filons quartzeux. Les fissures que l'on y remarque sont tapissées de pyrophyllite, d'un

peu d'oligiste spéculaire et enfin de malachite; cette dernière substance se trouve sous forme d'enduit sur une surface plus ou moins étendue et non en rognons ou morceaux compacts.

Il n'est pas possible, jusque maintenant, d'attribuer une valeur industrielle quelconque à cette découverte, des échantillons de malachite se rencontrant dans tous les tas de déblais provenant des ardoisières voisines. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'accumulation de malachite est plus grande que partout ailleurs, au point signalé. La dissémination du cuivre dans une grande masse de matières inertes pourrait ici présenter une certaine importance, à cause de l'insolubilité de ces matières dans les acides, ce qui limiterait la consommation de ces derniers à la quantité strictement nécessaire à la dissolution des minerais de cuivre, ce qui n'aurait pas lieu avec une gangue calcaire. La précipitation par l'électrolyse serait alors tout indiquée.
